

Lundi 26 septembre 2022

## Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie, réduire les déchets La Région aidera la transition écologique des criées et mareyeurs

Première région de pêche française, la Bretagne compte 13 halles à marée et de nombreuses entreprises de transformation et de vente dont l'activité consomme beaucoup d'eau et d'énergie. Dans un contexte de hausse des prix, notamment du gaz, et d'une pression accrue sur l'eau, la Région veut aider les entreprises à améliorer leur compétitivité et performance environnementale. Ce lundi, en commission permanente, les élus ont voté une participation financière dans un dispositif mis en place par Bpifrance, auquel l'ADEME contribue déjà. Il permettra aux professionnels de réaliser des diagnostics suivis de plans d'action afin de réduire les coûts et l'impact écologique de leurs activités.

Pour accélérer les transitions de la filière halieutique aval, la Région ouvre, **pour 3 ans**, un accompagnement **visant une centaine d'entreprises** de transformation et commercialisation des produits de la mer, dont les 13 criées bretonnes. Celles-ci pourront accéder, grâce à l'appui de la collectivité, à **deux dispositifs « Diag action climat »**, proposés par Bpifrance :

➤ **Diag éco-flux**, destiné aux entreprises de commercialisation et de transformation, dès 5 salariés, pour les aider à **réduire les pertes en énergie, en matière et en eau**, ainsi qu'à **limiter leurs déchets**, issus des matières premières utilisées ou des emballages,

➤ **Diag décarbon'action**, destiné aux halles à marée et aux entreprises de transformation, avec l'objectif de **réduire la consommation en énergie et la dépendance aux énergies fossiles**, tout en mettant en place un plan de diminution des gaz à effet de serre et des actions de sensibilisation auprès des salariés des entreprises.

### Un financement assuré à 80%

La Région réserve une **enveloppe de 240 000 €** en vue de contribuer à la mise en œuvre de ces programmes, **menés sur un an**. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (**ADEME**) apportera également sa participation, permettant une **prise en charge à 80%** pour les entreprises engagés dans le dispositif.

### PÊCHE ET AQUACULTURE : TRANSITIONS AMORCÉES !

La Région soutient la pêche bretonne (50% de la filière nationale) dans ses efforts d'adaptation aux transitions :

- > par un appel à manifestation d'intérêt visant à recenser les innovations existantes et susceptibles d'aider la flotte de pêche à s'équiper en hydrogène (jusqu'au 30/11/2022),
- > par une **enveloppe d'1,5 M€** qui doit permettre d'accélérer la mise sur le marché de technologies innovantes permettant la décarbonation ou les économies d'énergie pour les navires de pêche et aquacoles.

La présentation de ces dispositifs est à retrouver sur le site de la Région :

<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/dispositif-daide-pour-la-transition-ecologique-et-energetique-des-entreprises-de-commercialisation-transformation-des-produits-de-la-mer-et-des-halles-a-maree/>